



MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT



Premier ministre

Secrétariat général
pour la modernisation
de l'action publique

E-SUBVENTION

GUIDE UTILISATEUR

Version du 21 février 2017

NEW! Attention : la plate-forme Votre Compte Association (VCA) a été dissoute en 2016. La démarche de demande de subvention en ligne n'est plus liée à un compte association.

Ce guide est destiné aux structures désireuses d'effectuer une demande de subvention au titre de la part territoriale du CNDS. Il reprend, pour chaque page, les éléments à compléter. Il permet, en cas de blocage, de trouver la solution adéquate.

Il comporte de nombreux points d'attention ainsi que des conseils pour mener à bien sa démarche.

NEW! En cas de difficulté technique, vous pouvez contacter le support de la Direction de l'information légale et administrative (DILA) : support1.vca@service-public.fr

NEW! Ce petit sigle permet d'identifier facilement les éléments du guide modifiés depuis l'an dernier.

Sommaire

I.	Avant de commencer	3
1.	Précautions d'usage.....	3
2.	La gestion des pièces jointes	4
3.	La fonction "Enregistrer"	5
II.	Une procédure nouvelle.....	8
III.	Description détaillée du parcours usager.....	9
1.	Conditions générales d'utilisation	9
2.	Recherche de subvention	10
3.	Détail de la subvention.....	11
4.	Identification	12
5.	Présentation de l'association (1/5).....	13
6.	Présentation de l'association (2/5).....	15
7.	Présentation de l'association (3/5).....	17
8.	Présentation de l'association (4/5).....	18
9.	Présentation de l'association (5/5).....	19
10.	Description de la subvention.....	21
11.	Description du projet.....	22
12.	Description de l'action (1/3).....	23
13.	Description de l'action (2/3).....	25
14.	Description de l'action (3/3).....	27
15.	Déclaration et renseignement du compte bancaire.....	28
16.	Joindre les pièces justificatives.....	30
17.	Récapitulatif de la demande.....	31
18.	Visualiser puis transmettre la demande de subvention.....	32
19.	Les mails reçus lors de la saisie du dossier	34
IV.	Autres Actions sur la demande en cours.....	355

I. AVANT DE COMMENCER

NEW! 1. PRECAUTIONS D'USAGE

Au cours du remplissage de votre dossier, vous devrez renseigner des informations relatives à votre association, aux actions à financer et joindre des pièces justificatives.

Afin d'optimiser le temps de saisie de votre dossier, il convient de préparer les éléments requis avant de commencer la démarche. **Pensez à numériser les pièces jointes avant de débiter votre demande.**

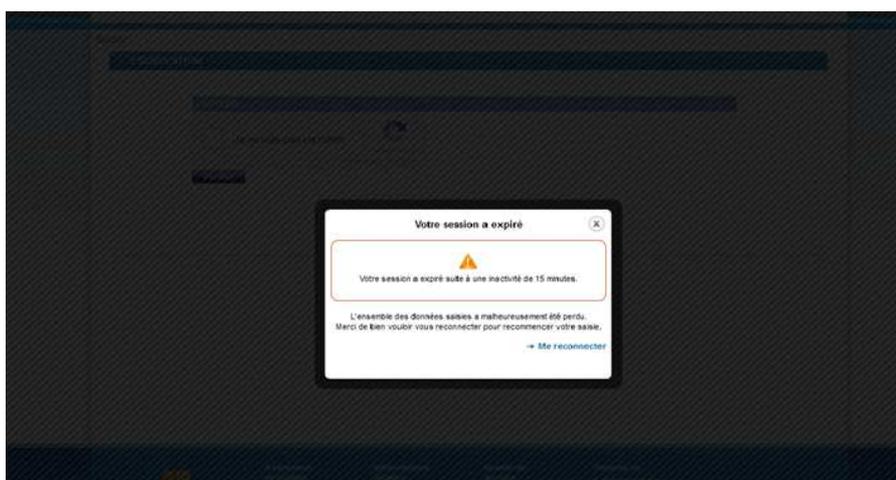
Il est également conseillé de configurer son navigateur (dans les options internet) pour qu'il accepte la saisie semi-automatique dans les formulaires.

La politique de sécurité entraîne une déconnexion de l'application au bout de 15 minutes si l'utilisateur ne change pas de page.

Deux minutes avant la fin de ce délai, une fenêtre pop-up apparaît pour vous prévenir de l'expiration prochaine de votre session.



Si vous ne cliquez pas sur « Poursuivre ma saisie » durant ces deux minutes, alors le message suivant apparaît :



Toutes vos données non enregistrées sont perdues et vous devez vous reconnecter.

Pour éviter le désagrément d'une déconnexion, **il est conseillé d'enregistrer votre demande régulièrement.**

De plus, il est conseillé de **vérifier que votre ordinateur est configuré pour accepter l'apparition des pop-up.** Dans le cas contraire, le message d'alerte n'apparaîtra pas.



2. LA GESTION DES PIÈCES JOINTES



Points d'attention :

La taille maximum acceptée est de 4Mo par pièce jointe, avec un total cumulé maxi de 20Mo. Les formats acceptés sont : doc, docx, xls,xlsx, odt, ods, jpg, jpeg, pdf, zip.

Si vous enregistrez, votre dossier ne doit pas contenir de pièces jointes. Celles-ci ne doivent être insérées qu'en toute fin de démarche, juste avant de cliquer sur "Transmettre ma demande en ligne". En effet, un dysfonctionnement non résolu provoque régulièrement une "Erreur système".

Si cela vous arrive, il faut repartir du dernier lien d'enregistrement actif et commencer par supprimer les pièces jointes avant de poursuivre sa démarche.

Pour toutes les demandes :

- ☞ numéro **SIRET** : identifiant numérique composé de 14 chiffres (extension du N° de SIREN par l'ajout de 5 chiffres)
- ☞ numéro **RNA** : identifiant numérique composé d'un W suivi de 9 chiffres. Il peut être demandé à la préfecture

Pièces à joindre à votre dossier:

- ☞ **un exemplaire des statuts** déposés ou approuvés de l'association, s'ils ont été modifiés depuis le dépôt éventuel d'une demande initiale,
- ☞ **la liste des personnes chargées de l'administration de l'association** régulièrement déclarée si elle a été modifiée depuis le dépôt éventuel d'une demande initiale,
- ☞ **un relevé d'identité bancaire** de l'association s'il a changé, portant une adresse correspondant à celle du n° SIRET,
- ☞ si la démarche n'est pas réalisée par le représentant légal de l'association, le **pouvoir** donné par ce dernier,
- ☞ le **rapport du commissaire aux comptes** pour les associations qui en ont désigné un, notamment celles qui ont reçu annuellement plus de 153 000 euros de dons ou de subventions,
- ☞ le cas échéant, la référence de la publication sur le site Internet JO Associations des documents ci-dessus. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de joindre ces derniers,
- ☞ le plus récent **rapport d'activité** approuvé et les **comptes approuvés** du dernier exercice clos.



3. LA FONCTION "ENREGISTRER"

Elle permet de ne pas perdre de données au fur et à mesure de la saisie, et de conserver son dossier pour le reprendre plus tard.

A tout moment de votre saisie (à l'exception des pages de description de l'action), vous pouvez cliquer sur « Enregistrer » pour sauvegarder votre demande. Le message ci-dessous apparaît :

Accueil

ESUBVENTION

[Votre organisme](#) > [Votre subvention](#) > [Votre projet](#) > [Justificatifs](#) > [Récapitulatif](#) > [Envoi du dossier](#)

CONFIRMEZ ENREGISTRER SANS QUITTER

Les champs marqués par * sont à renseigner obligatoirement.

Votre dossier va être enregistré.

Vous pourrez le reprendre grâce au courriel qui va vous être envoyé.

Saisissez votre courriel et confirmez l'enregistrement ou annulez cet enregistrement pour retourner dans votre dossier.

* Saisissez votre courriel

* Confirmation du courriel

Annuler Confirmer

Accueil

ESUBVENTION

[Votre organisme](#) > [Votre subvention](#) > [Votre projet](#) > [Justificatifs](#) > [Récapitulatif](#) > [Envoi du dossier](#)

ENREGISTREMENT EFFECTUÉ

Votre dossier a été enregistré

Vous pourrez le reprendre grâce au courriel qui vous a été envoyé.

L'URL qui vous permettra de reprendre votre dossier est :

https://mdel.mon.service-public.fr/asso_mademarchev5is@Reprae?numeroTeledossier=A-6-ERWLDX8UC&password=Gw72X%2327

La référence de votre dossier est le :A-6-ERWLDX8UC

Cette référence doit être conservée.

Elle vous sera utile lors de vos éventuels échanges avec l'(es) organisme(s) concerné(s).

Merci de noter que la reprise de votre démarche n'est possible que pendant 140 jours.

Poursuivre la saisie

🔑 Enregistrer votre demande de subvention

- 1 Saisissez votre courriel, puis la confirmation de votre courriel, en faisant bien attention de ne pas faire de faute. De plus, les deux adresses doivent être strictement identiques.
- 2 Cliquez sur « Confirmer ». Un message apparaît.
- 3 Cliquez sur « Poursuivre la saisie » si c'est votre choix. Vous reviendrez à la page précédente. Sinon, vous pouvez quitter E-subvention.



Point d'attention :

Une fois votre demande de subvention enregistrée, vous disposez d'un délai de 140 jours pour poursuivre votre saisie. Au-delà de ce délai le lien de reprise ne sera plus actif.

Si vous enregistrez, votre dossier ne doit pas contenir de pièces jointes. Celles-ci ne doivent être insérées qu'en toute fin de démarche, avant de cliquer sur "Transmettre ma demande en ligne". Un dysfonctionnement non résolu provoque régulièrement une "Erreur système". Si cela vous arrive, il faut repartir du dernier lien d'enregistrement actif et commencer par supprimer les pièces jointes avant de poursuivre sa démarche.

☞ Reprendre ultérieurement la saisie d'une demande enregistrée



Point d'attention :

Si plusieurs enregistrements sont effectués dans un laps de temps réduit, plusieurs mails vont être transmis, mais seul celui correspondant au dernier enregistrement est actif. Toutefois, il est possible que ce ne soit pas le premier mail de la liste. Il faut donc tous les tester.

Le lien actif renvoie vers la première page du dossier.

Un lien inactif renvoie vers un message : "Le numéro de télédossier ou le mot de passe est invalide".

Lors de l'enregistrement de votre dossier, vous avez reçu par mail ce type de message :

GFMDL-ne-pas-repondre.dgme@finances.gouv.fr
À moi

Démarches en ligne

Bonjour,

Votre dossier A-6-ERWLDX8UC a bien été enregistré.
Les informations ci-dessous vous seront nécessaires pour reprendre ce dossier : 1

Référence du dossier : A-6-ERWLDX8UC
Lien de reprise : https://mdel.mon-service-public.fr/asso_mademarche5/sgReprise?numeroTeledossier=A-6-ERWLDX8UC&password=QwT2X%23z7

Merci de noter que la reprise de votre démarche n'est possible que pendant 140 jours.

Cordialement,
L'équipe compteasso.service-public.fr

Ce courrier électronique a été envoyé automatiquement. Nous vous remercions de ne pas répondre.

1 Cliquez sur le lien de reprise. Vous êtes redirigé vers la première page de votre dossier.

Accueil

ESUBVENTION

ACCUEIL

Qu'est ce que le dossier de demande de subvention?
Ce dossier doit être utilisé par toute association sollicitant une subvention auprès de l'Etat.
Il peut être utilisé par les collectivités territoriales et établissements publics.
Il concerne le financement d'actions spécifiques ou le fonctionnement général de l'association.
Il ne concerne pas les financements imputables sur la section d'investissements.

Afin de vous aider dans la saisie de votre dossier, vous pouvez télécharger le guide utilisateur en cliquant sur ce lien.

Voici les étapes pour la saisie de votre dossier

- Renseigner, contrôler, modifier les informations de votre organisme
- Fournir les informations concernant la subvention
- Fournir les informations du projet pour lequel vous demandez un financement
- Fournir les justificatifs demandés
- Valider le récapitulatif de votre démarche et l'envoyer automatiquement aux financeurs, ou via courrier postal pour les financeurs qui ne peuvent recevoir le dossier automatiquement.

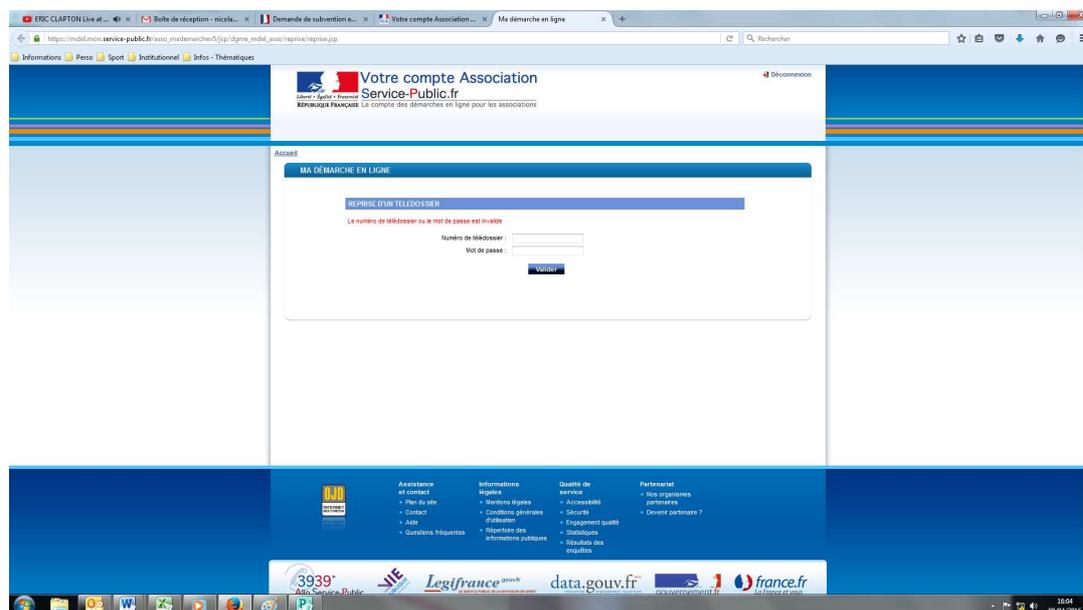
Préparer vos justificatifs au format dématérialisé (documents scannés ou numériques).
La taille (de l'image) maximum acceptée pour un justificatif est de 4Mo (stocké sur votre PC) ou 500Ko (stocké sur VCA); les formats acceptés sont : doc, docx, xls, xlsx, odt, ods, jpg, jpeg, pdf, zip, png, gif.

2 J'accepte les conditions générales d'utilisation et je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations que je vais fournir. Il est rappelé que toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

Suivant

2 Si la case relative aux conditions générales d'utilisation est cochée, vous êtes bien sur votre dossier. Dans le cas contraire, votre lien de reprise n'est pas valide.

Résultat donné par un lien de reprise non valide



Point d'attention

Dans le cas d'une redirection vers la page ci-dessus, vous devez tester tous vos autres liens de reprise. Si aucun des liens de reprise testé n'est actif, vous devez contacter le support de la DILA en remplissant le formulaire de contact sur le portail Service Public Asso (en bas de page) en leur fournissant votre numéro de dossier (A-7-...) pour leur demander de régénérer un lien de reprise actif.

Erreurs recensées concernant l'enregistrement et non résolues : (à la date de mise à jour du guide)

- Enregistrement après avoir inséré des pièces jointes et poursuite de la saisie, avec un second enregistrement : **Cela provoque une erreur système**
- Enregistrement après avoir inséré des pièces jointes et poursuite de la saisie, puis clique sur « Transmettre ma demande en ligne » : **Cela provoque une erreur système**
- Enregistrement après avoir inséré des pièces jointes et fermeture d'E-subvention sans transmettre. Il est possible, grâce au mail contenant le lien de reprise, de revenir sur le dossier. Toutefois, lorsqu'un nouvel enregistrement est effectué ou lorsqu'on clique sur « Transmettre ma demande en ligne » : **Cela provoque une erreur système**

Dans ce cas, il est conseillé de n'insérer des pièces jointes qu'à la toute fin de la démarche, uniquement le jour où l'association clique sur « Transmettre ma demande en ligne », et de ne plus enregistrer la démarche après avoir inséré ces pièces jointes.

- Si ce cas d'erreur arrive, alors l'association, lors de l'utilisation de son lien de reprise, doit d'abord commencer par retirer les pièces jointes du dossier avant de poursuivre.

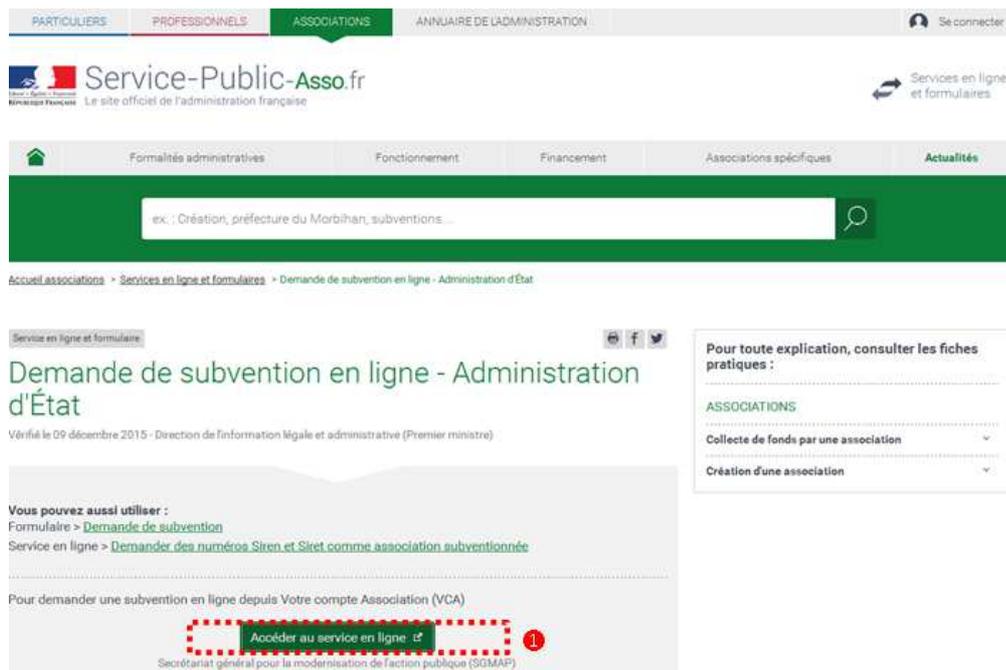
- Bien évidemment, il est nécessaire de respecter les conditions de taille, de nomination et de format de ces pièces.

II. UNE PROCEDURE NOUVELLE

NEW! Depuis juillet 2016, la plate-forme "Votre Compte Association" (VCA) a été dissoute au profit du nouveau portail « Service-public Asso » ce qui induit les effets suivants :

L'accès à la télé-démarche E-subvention n'est plus lié à un compte et doit s'effectuer par ce lien :

<https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R19721>. Les retours se feront exclusivement par retour de mail à l'adresse de messagerie du déclarant.



The screenshot shows the Service-Public-Asso.fr website interface. At the top, there are navigation tabs for 'PARTICULIERS', 'PROFESSIONNELS', 'ASSOCIATIONS' (highlighted), and 'ANNUAIRE DE L'ADMINISTRATION'. Below this is the 'Service-Public-Asso.fr' logo and the text 'Le site officiel de l'administration française'. A search bar contains the text 'ex. : Création, préfecture du Morbihan, subventions...'. Below the search bar, there are navigation tabs for 'Formalités administratives', 'Fonctionnement', 'Financement', 'Associations spécifiques', and 'Actualités'. The main content area is titled 'Demande de subvention en ligne - Administration d'État' and includes a list of practical guides under the heading 'Pour toute explication, consulter les fiches pratiques : ASSOCIATIONS'. The guides listed are 'Collecte de fonds par une association' and 'Création d'une association'. A red dashed box highlights a button labeled 'Accéder au service en ligne' with a red circle containing the number '1' next to it.



Accéder à la démarche



Cliquez sur « Accéder au service en ligne ».

III. DESCRIPTION DETAILEE DU PARCOURS USAGER

1. CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

ESUBVENTION

Votre organisme
Votre subvention
Votre projet
Justificatifs
Récapitulatif
Envoi du dossier

ACCUEIL

Qu'est ce que le dossier de demande de subvention?

Ce dossier doit être utilisé par toute association sollicitant une subvention auprès de l'Etat.

Il peut être utilisé par les collectivités territoriales et établissements publics.
 Il concerne le financement d'actions spécifiques ou le fonctionnement général de l'association.
 Il ne concerne pas les financements imputables sur la section d'investissements.

Voici les étapes pour la saisie de votre dossier

- Renseigner, contrôler, modifier les informations de votre organisme
- Fournir les informations concernant la subvention
- Fournir les informations du projet pour lequel vous demandez un financement
- Fournir les justificatifs demandés
- Valider le récapitulatif de votre démarche et l'envoyer automatiquement aux financeurs, ou via courrier postal pour les financeurs qui ne peuvent recevoir le dossier automatiquement.

Préparer vos justificatifs au format dématérialisé (documents scannés ou numériques).
 La taille (de l'image) maximum acceptée pour un justificatif est de 2Mo (stocké sur votre PC) ou 500Ko (stocké sur VCA); les formats acceptés sont : doc, docx, xls, xlsx, odt, ods, jpg, jpeg, pdf, zip.

1 J'accepte les conditions générales d'utilisation et je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations que je vais fournir. Il est rappelé que toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

Suivant **2**



Accéder à la démarche

1

Cochez la case « J'accepte les conditions générales d'utilisation et je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations que je vais fournir. Il est rappelé que toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal. »,

2

Cliquez sur « Suivant ».



Informations complémentaires :

Cette page présente la démarche « E-Subvention », les conditions générales d'utilisation et permet de renseigner l'association sur les étapes de la saisie du dossier.

2. RECHERCHE DE SUBVENTION

ESUBVENTION

RECHERCHE DE SUBVENTIONS

Code	<input type="text"/>	Nom de la subvention	<input type="text"/>
------	----------------------	----------------------	----------------------

PLUS DE CRITÈRES

Couverture nationale	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non	Région de localisation	ILE-DE-FRANCE
Type de projet	---	Département de localisation	---
Thème du projet	---	Commune de localisation	---
Bénéficiaire/groupes ciblés	---	Organisme financeur	<input type="text"/>

Rechercher 2

Effacer

RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

Code	Nom	Type de projet	Thème	Bénéficiaire	Détails
262	CNDS-Part Territoriale 2013_DDCS_PARIS	Action	Financement association	Associations	<div style="border: 1px dashed red; display: inline-block; padding: 2px 5px; background-color: #0056b3; color: white;">Détails 4</div>
142	CNDS-Part Territoriale 2013 DDCS Val-de-Marne	Action	Financement association	Associations	<div style="background-color: #0056b3; color: white; padding: 2px 5px;">Détails</div>
355	CNDS-Part Territoriale 2013_DDCS Val d'Oise	Action	Financement association	Associations	<div style="background-color: #0056b3; color: white; padding: 2px 5px;">Détails</div>

Rechercher une subvention

- 1 Renseignez les critères de recherche souhaités. La recherche peut être effectuée sans aucun critère,
- 2 Cliquez sur « Rechercher »,
- 3 La liste des subventions correspondant aux critères de recherche s'affiche,
- 4 Cliquez sur le bouton « Détails » de la subvention souhaitée.



Informations complémentaires :

La page « Recherche de subvention » permet à l'utilisateur d'accéder au registre des subventions. Les critères permettant de rechercher une subvention sont les suivants :

- Code de la subvention
- Nom de la subvention
- Couverture nationale
- Région de localisation du projet
- Département de localisation du projet
- Commune de localisation du projet
- Organisme financeur du projet
- Type de projet
- Thème du projet
- Bénéficiaire ou groupes ciblés pour le projet

3. DETAIL DE LA SUBVENTION

ESUBVENTION

DÉTAIL DE LA SUBVENTION

Subvention
 Libellé : CNDS-Part Territoriale 2013_DDCS_PARIS
 Code : 262
 Service instructeur : CNDS_DD_PARIS
 Numéro du texte de référence : Instruction N°2012-DEFIDEC-02
 Date texte de référence : 27/11/2012
 Site web :
 Date de début : 17/02/2013
 Date de fin : 19/09/2013
 Année de campagne : 2013
 Couverture nationale :

Région : ILE-DE-FRANCE
 Libellé département : PARIS
 Type :
 Types projet : Action
 Thèmes projet : Financement association
 Bénéficiaires : Associations
 Pièce justificative :
 Engagement pluriannuel :
 politique interpartenariale :
 Subvention publique :

Financeurs
 Libellé organisme financeur : DDCS PARIS
 Organisme financeur EtageEscalierAppartement :
 Organisme financeur ImmeubleEtablissementResidence :
 Lieu dit organisme financeur :
 Organisme financeur NumeroLibelleVoie : 5 rue Leblanc
 Code postal organisme financeur : 75015
 Commune organisme financeur : PARIS 15
 Pays organisme financeur :
 Site web organisme financeur :
 Courriel organisme financeur : ddc-mission-sport@paris-idf.gouv.fr
 Courriel de contact organisme financeur :
 Contact organisme financeur :
 Téléphone organisme financeur :
 Téléphone de contact organisme financeur :

Mode d'envoi du dossier :
 Mode envoi : Envoi en flux automatique
 Commentaire d'envoi :

Libellé long
 Libellé long : La part territoriale du CNDS a pour objet d'aider au développement de la pratique sportive, par le soutien aux actions des associations sportives locales (clubs, comités départementaux et ligues régionales). Elle donne lieu à l'attribution de subventions de fonctionnement par les délégués territoriaux de l'établissement, après avis des commissions territoriales au regard des cibles prioritaires définies au niveau territorial en lien avec les directives nationales adoptées par le conseil d'administration.

Objectif
 Objectif : Corriger les inégalités d'accès à la pratique sportive quelles qu'en soient les causes : territoriales, sociales, culturelles ou bien liées à la condition physique en contribuant significativement, aux côtés des collectivités locales, à l'adaptation de l'offre sportive aux besoins des publics les plus éloignés de l'accès à la pratique. Encourager une promotion résolue et systématique de la santé par le sport.

Modalités d'attribution
 Modalités d'attribution : Les bénéficiaires potentiels des aides de la part territoriale sont : 1/ les clubs et associations sportives, agréés ; 2/ les associations affiliées à des fédérations sportives ou groupements sportifs ; 3/ les associations scolaires et universitaires, à condition que les actions présentées ne s'inscrivent pas dans les horaires officiels d'enseignement ; 4/ les associations encadrant des sports de culture régionale ; 5/ les ligues ou comités régionaux et les comités départementaux des fédérations sportives ; 6/ les CROS, CDOS et CTO ; 7/ les groupements d'employeurs légalement constitués, exclusivement pour les actions menées au bénéfice des associations sportives agréées ; 8/ les associations supports des « centres de ressources et d'information des bénévoles (CIRIB) », pour les actions conduites en faveur des associations sportives, dans le respect du cahier des charges établi par les services déconcentrés de l'Etat chargés des sports, le CROS ou le CDOS, avec les partenaires locaux ; 9/ les associations locales œuvrant dans le domaine du sport santé et les associations supports des centres médico-sportifs. 10/ Les établissements publics de santé où sont implantées des antennes médicales de prévention du dopage agréées exclusivement au titre du fonctionnement de ces centres.

Agréments
 Agréments : L'agrément sport est obligatoire. La déclaration EAPS est obligatoire

Contractualisation
 Contractualisation : Une convention de financement est obligatoire pour les subventions supérieures à 23 000 €. Des conventions pluriannuelles peuvent être établies sur la base de projets de développement ou de projets associatifs (ou de clubs) qui présente une dimension structurante pour la pratique sportive sur un territoire.

Commentaires
 Commentaire : Les aides allouées par le CNDS à une même association ne peuvent être inférieures à 750 €.

Particularités territoriales
 Particularité territoriale : Indiquer le nombre de licenciés sous l'onglet 'nombre d'adhérent'. Un manuel d'utilisation E-subvention est disponible en tutoriel. Des documents types sont disponibles également (modèle de projet et plan d'action(s) 2013). Vérifier l'adresse mail du contact de l'association afin de recevoir la confirmation. Dans le cas de l'accompagnement éducatif et de l'emploi, bien mentionner le type de l'action dans le libellé.

Retour
Sélection
1

Sélectionner une subvention

1 Cliquez sur Sélection.



Informations complémentaires :

Cette page affiche les détails du dossier de subvention sélectionné. L'utilisateur peut alors revenir en arrière vers la liste des subventions pour en sélectionner une autre, ou choisir de poursuivre en validant sa sélection et d'accéder au dossier de subvention.

4. IDENTIFICATION

ESUBVENTION

▶
▶
▶
▶
▶
▶

IDENTIFICATION

Les champs marqués par * sont à renseigner obligatoirement.

Vous avez sélectionné

- Subvention : CNDS-Part Territoriale 2013_DDCS_PARIS
- Code : 262
- Financier : DDCS PARIS
- Caractéristique de la demande
 - Première demande 1
 - Renouvellement
- Êtes-vous le représentant légal de l'association?
 - Oui 2
 - Non

Votre identification

Vous représentez

* Numéro RNA 3

Attention : en cliquant sur "Commencer", votre dossier sera créé.
 Vous pourrez enregistrer votre dossier et le reprendre depuis votre compte Votre Compte Association.
 Vous pourrez également supprimer votre dossier si vous voulez annuler votre demande.

Précédent
Commencer 4



Identifier l'association

- 1 Indiquez s'il s'agit d'une première demande de subvention (demande papier comprise) ou d'un renouvellement en cochant la case correspondante,
- 2 Indiquez si vous êtes le représentant légal de l'association,
- 3 Renseignez le numéro RNA de votre association,
- 4 Cliquez sur « Commencer ».



Point d'attention :

Si vous n'êtes pas le représentant légal de l'association, vous devrez joindre à votre demande le pouvoir vous permettant d'engager l'association (cf. chapitre 17 « joindre les pièces justificatives »)
La saisie du numéro RNA est obligatoire mais non bloquante pour la suite de la démarche (aucun contrôle de cohérence du numéro saisi). Elle permet la remontée d'informations depuis le Répertoire National des Associations.
Certains champs seront donc pré-remplis : Raison sociale, Numéro de SIRET, Adresse, ... (Cf. tableau des données à renseigner des chapitres « présentation de l'association »)



Informations complémentaires :

Cette page permet l'identification de l'association par son numéro RNA. Il s'agit d'un identifiant numérique composé généralement d'un W suivi de 9 chiffres. Si vous n'en possédez pas, vous pouvez en faire la demande à votre préfecture. Les associations d'Alsace et de Moselle, notamment, n'ont pas de numéro RNA peuvent saisir : "Non concerné" dans la case.

5. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION (1/5)

Accueil

ESUBVENTION

Votre organisme
Votre subvention
Votre projet
Justificatifs
Récapitulatif
Envoi du dossier

IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION (1 / 5)

Les champs marqués par * sont à renseigner obligatoirement.
Rna-V2 => Une erreur interne est survenue

Si votre dossier est une demande de renouvellement d'une subvention, ne remplissez que les rubriques concernant des éléments qui ont été modifiés depuis la demande précédente.

Identification

* Raison sociale

* Numéro SIRET

Sigle

Objet

Activités principales réalisées

Votre association est-elle : nationale régionale départementale locale

Union, fédération ou réseau auquel est affiliée votre association.

Votre association a-t-elle des adhérents personnes morales ? Oui Non

Adresse

Numéro de voie et extension

Type et nom de voie

Immeuble - étage - appartement

Lieu dit - boîte postale

Code postal

Commune

Téléphone

Télécopie

Courriel

Adresse site internet

Votre adresse de correspondance est-elle différente? Oui Non

Supprimer
Enregistrer
Quitter
Suivant

* NB : Le N° SIRET est indispensable pour recevoir la subvention ; le numéro RNA est indispensable pour formuler une demande de subvention.



Présenter l'association

- 1 Renseignez le nom de la structure,
- 2 Renseignez le numéro de SIRET,
- 3 Cliquez sur « Suivant ».



Informations complémentaires :

La raison sociale correspond au nom (titre) de l'association.



Point d'attention :

Dans le dossier de demande de subvention, certains éléments sont obligatoires, d'autres sont facultatifs. Cependant, il faut bien avoir à l'esprit que la qualité et l'exhaustivité des éléments que vous transmettez sont des atouts pour obtenir la subvention qui pourra vous être attribuée.

Saisir les données obligatoires/facultatives/conseillées (O/F/C)

*(Certaines données sont intégrées automatiquement si le numéro RNA est valide)

Libellé du champ	O/F/C	RNA*	Règle de gestion
Raison sociale	O	✓	Texte, titre de l'association
Numéro SIRET	O	✓	Identifiant numérique composé de 14 chiffres
Sigle	C	✗	Texte
Objet	C	✓	Texte
Activités principales réalisées	C	✗	Texte
Votre association est-elle	C	✗	Sélectionner une des 4 possibilités
Union, fédération ou réseau auquel est affiliée votre association	C	✗	Texte
Votre association a-t-elle des adhérents "personnes morales" ?	F	✗	Si « Oui » coché, affichage du champ « précisez lesquelles »
Veuillez préciser lesquelles	F	✗	Texte
Numéro de voie et extension	C	✓	Texte
Type et nom de voie	C	✓	Texte
Immeuble – étage – appartement	F	✓	Texte
Lieu dit – boîte postale	C	✓	Texte
Code postal	C	✓	Numérique, vérification du format composé de 5 chiffres
Commune	C	✓	Texte
Téléphone	C	✓	Numérique, vérification du format composé de 10 chiffres
Télécopie	F	✗	Numérique, vérification du format composé de 10 chiffres
Courriel	C	✓	Texte, vérification du format XXX@XX.XX
Adresse site internet	F	✓	Texte
Votre adresse de correspondance est-elle différente ?	C	✗	Si « Oui » coché, affichage des champs de l'adresse de correspondance
Adresse de correspondance - Numéro de voie et extension	C	✓	Texte
Adresse de correspondance - Type et nom de voie	C	✓	Texte
Adresse de correspondance - Immeuble - étage – appartement	F	✓	Texte
Adresse de correspondance - Lieu dit - boîte postale	C	✓	Numérique, vérification du format composé de 5 chiffres.
Adresse de correspondance - Code postal	C	✓	Texte
Adresse de correspondance - Commune	C	✓	Texte

6. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION (2/5)

Pensez à cliquer sur le bouton "enregistrer" régulièrement

[Accueil](#)

ESUBVENTION

[Votre organisme](#)
[Votre subvention](#)
[Votre projet](#)
[Justificatifs](#)
[Récapitulatif](#)
[Envoi du dossier](#)

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION (2 / 5)

Les champs marqués par * sont à renseigner obligatoirement.

Identification du responsable légal de l'association

Le représentant légal : le président ou autre personne désignée par les statuts.

* Nom 1

* Prénom 2

Fonction

* Téléphone 3

* Courriel 4

Identification de la personne chargée du dossier de subvention

Nom

Prénom

Fonction

Téléphone

* Courriel 5

Etes-vous lié à une structure associative du secteur marchand ? Oui Non

[Précédent](#)
[Supprimer](#)
[Enregistrer](#)
[Quitter](#)
[Suivant](#) 6



Identifier le responsable légal de l'association

- 1 Renseignez le nom du responsable légal de l'association,
- 2 Renseignez son prénom,
- 3 Renseignez son téléphone,
- 4 Renseignez son courriel,
- 5 Renseignez les éléments d'identification de la personne chargée du dossier de subvention. Les données contenues dans ces champs sont reprises automatiquement au chapitre 13 "Description de l'action",
- 6 Cliquez sur « Suivant ».

NEW!



Point d'attention :

Le mail sur lequel sont reçus les messages confirmant la bonne transmission du dossier et la bonne réception par l'administration, en fin de démarche, est celui de la personne chargée du dossier de subvention.

 **Saisir les données obligatoires/facultatives/conseillées (O/F/C)**

*(Certaines données sont intégrées automatiquement si le numéro RNA est valide)

Libellé du champ	O/F/C	RNA*	Règle de gestion
Responsable légal - Nom	O	×	Texte, seulement caractères alphabétiques ou trait d'union autorisés
Responsable légal - Prénom	O	×	Texte, seulement caractères alphabétiques ou trait d'union autorisés
Responsable légal - Fonction	F	×	Texte
Responsable légal - Téléphone	O	×	Numérique, vérification du format composé de 10 chiffres
Responsable légal - Courriel	O	×	Texte, vérification du format XXX@XX.XX
Chargé du dossier - Nom	C	×	Texte
Chargé du dossier -Prénom	C	×	Texte
Chargé du dossier -Fonction	C	×	Texte
Chargé du dossier -Téléphone	C	×	Numérique, vérification du format composé de 10 chiffres
Chargé du dossier –Courriel	O	×	Texte, vérification du format XXX@XX.XX
Etes-vous lié à une structure associative du secteur marchand ?	C	×	Si « Oui » coché, affichage du champ « Identité et adresse »
Identité et adresse	C	×	Texte



Point d'attention :

Dans votre dossier, les caractères numériques ne doivent jamais être saisis avec des séparateurs de milliers.

Les nombres décimaux doivent être saisis avec une virgule et pas avec un point.

7. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION (3/5)

Accueil

ESUBVENTION

[Votre organisme](#)
[Votre subvention](#)
[Votre projet](#)
[Justificatifs](#)
[Récapitulatif](#)
[Envoi du dossier](#)

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET JURIDIQUES (3 / 5)

Pour un renouvellement, ne compléter que les informations nouvelles ou les mises à jour.

Renseignements administratifs et juridiques

Date de publication de la création au journal officiel (JJ/MM/AAAA) **1**

Votre association dispose-t-elle d'agrément(s) administratif(s)? Oui Non **2**

4 [Ajouter un agrément](#)

3 Précisez lesquels

Type d'agrément

Attribué par

En date du (JJ/MM/AAAA)

Utilité publique

Votre association est-elle reconnue d'utilité publique? Oui Non

Votre association dispose-t-elle d'un commissaire aux comptes? Oui Non

[Précédent](#)
[Supprimer](#)
[Enregistrer](#)
[Quitter](#)
[Suivant](#) **5**



Identifier les renseignements administratifs et juridiques

- 1**
- 2**
- 3**
- 4**
- 5**

- Renseignez la date de publication de la création de l'association au journal officiel,
- Indiquez si votre association dispose d'agréments administratifs
- Si oui, remplissez les éléments relatifs à cet agrément,
- Si nécessaire, cliquez sur « Ajouter un agrément »,
- Cliquez sur « Suivant ».



Saisir les données obligatoires/facultatives/conseillées (O/F/C)

*(Certaines données sont intégrées automatiquement si le numéro RNA est valide)

Libellé du champ	O/F/C	RNA	Règle de gestion
Date de publication de la création au journal officiel	F	✓	Date au format 01/01/2013
Votre association dispose-t-elle d'agrément(s) administratif(s)?	F	✗	Si « Oui » coché, affichage des champs d'agrément.
Agrément – Ajouter un agrément	F	✗	Clic : ajoute de nouveaux champs pour un nouvel agrément
Agrément – Type d'agrément	F	✗	Texte
Agrément - Attribué par	F	✗	Texte
Agrément – En date du	F	✗	Date au format 01/01/2013
Votre association est-elle reconnue d'utilité publique?	F	✓	Si « Oui » coché, affichage du champ « Date de publication au journal officiel»
Date de publication au journal officiel	F	✗	Date au format 01/01/2013
Votre association dispose-t-elle d'un commissaire aux comptes?	F	✗	Case à cocher

8. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION (4/5)

Pensez à cliquer sur le bouton "enregistrer" régulièrement

ESUBVENTION

[Votre organisme](#)
[Votre subvention](#)
[Votre projet](#)
[Justificatifs](#)
[Récapitulatif](#)
[Envoi du dossier](#)

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES RESSOURCES HUMAINES (4 / 5)

Adhérents

Nombre d'adhérents à l'association ①
 dont hommes
 femmes

Moyens humains de l'association

Nombre de bénévoles
 Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de votre association, de manière non rémunérée.
 Nombre de volontaires
 Nombre total de salariés ②
 Nombre de salariés (en équivalent temps plein travaillé / ETPT)¹
 Cumul des cinq salaires annuels bruts les plus élevés (en euros)

[Précédent](#)
[Supprimer](#)
[Enregistrer](#)
[Quitter](#)
[Suivant](#) ③

¹ ETPT : Ils correspondent aux effectifs physiques pondérés par la quotité de travail des agents. A titre d'exemple, un agent titulaire dont la quotité de travail est de 80% sur toute l'année correspond à 0,8 ETPT, un agent en CDD de 3 mois, travaillant à 80% correspond à 0,8 *3/12 ETPT.



Présenter les adhérents et les moyens humains de l'association



- ① Renseignez le nombre d'adhérents à l'association et la répartition hommes / femmes,
- ② Renseignez les moyens humains de l'association,
- ③ Cliquez sur « Suivant ».



Informations complémentaires :

Cette page permet de renseigner les éléments concernant les ressources humaines de l'association



Saisir les données obligatoires/facultatives/conseillées (O/F/C)

Libellé du champ	O/F/C	Règle de gestion
Nombre d'adhérents à l'association	F	Numérique, doit correspondre à la somme des hommes et des femmes.
Dont hommes	F	Numérique (entier)
Femmes	F	Numérique (entier)
Nombre de bénévoles	F	Numérique (entier)
Nombre de volontaires	F	Numérique (entier)
Nombre total de salariés	F	Numérique (entier)
Nombre de salariés (en équivalent temps plein travaillé / ETPT)	C	Numérique (décimale)
Cumul des cinq salaires annuels bruts les plus élevés (en euros)	C	Numérique (entier)

9. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION (5/5)

ESUBVENTION

[Votre organisme](#)
[Votre subvention](#)
[Votre projet](#)
[Justificatifs](#)
[Récapitulatif](#)
[Envoi du dossier](#)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ASSOCIATION (5 / 5)

Les champs marqués par * sont à renseigner obligatoirement.

* Année de l'exercice 2014 **1**

Date de début

Date de fin

Calculer

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
60 - Achat	<input type="text" value="0"/>	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	<input type="text"/>
Prestations de services	<input type="text"/>		
Achats matières et fournitures	<input type="text"/>	74 - Subventions d'exploitation	<input type="text" value="0"/>
Autres fournitures	<input type="text"/>	Etat précisez le(s) ministère(s) sollicité(s)	<input type="text" value="0"/>
61 - Services extérieurs	<input type="text" value="0"/>	CNDS 4	<input type="text" value="1500"/>
	2		3
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	<input type="text" value="0"/>	87 - Contributions volontaires en nature	<input type="text" value="0"/>
Secours en nature	<input type="text"/>	Bénévolat	<input type="text"/>
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	<input type="text"/>	Prestations en nature	<input type="text"/>
Personnel bénévole	<input type="text"/>	Dons en nature	<input type="text"/>
TOTAL	<input type="text" value="0"/>	TOTAL	<input type="text" value="0"/>

Calculer **5**

[Précédent](#)
[Supprimer](#)
[Enregistrer](#)
[Quitter](#)
[Suivant](#) **6**

- L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera susceptible d'être demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicités.

- Ne pas indiquer les centimes d'euros.

☞ Décrire le budget prévisionnel de l'association

- 1** Renseignez l'année de l'exercice,
- 2** Renseignez les charges. Complétez uniquement les cases non grisées,
- 3** Renseignez les produits. Complétez uniquement les cases non grisées,
- 4** N'oubliez pas de renseigner dans la zone Etat le montant CNDS total sollicité dans la demande. L'absence de donnée en ligne 74 fera apparaître le message "Le montant de la subvention ne peut dépasser le total de la ligne 74 du budget prévisionnel" lors de la saisie de votre action.
- 5** Cliquez sur « Calculer », l'application vérifie que le budget est équilibré et complète les cases grisées,
- 6** Cliquez sur « Suivant ».

**Point d'attention :**

Les différents montants saisis doivent être des nombres entiers. L'application n'accepte pas de décimales ni d'espaces (séparateurs des milliers).

Pour passer à l'étape suivante, le budget doit être équilibré.


Saisir les données obligatoires/facultatives/conseillées (O/F/C)

Libellé du champ	O/F/C	Règle de gestion
<i>Année de l'exercice</i>	O	<i>Numérique sur 4 chiffres, doit être supérieur à 2000 et inférieur à 2099</i>
<i>Date de début</i>	F	<i>Date au format JJ/MM/AAAA</i>
<i>Date de fin</i>	F	<i>Date au format JJ/MM/AAAA</i>
<i>Tous les champs dans les colonnes « Montant »</i>	F	<i>Numérique, (entier) sans décimale ni séparateur de milliers</i> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Le TOTAL des charges doit être égal au TOTAL des produits.</i> - <i>Le cumul des 5 salaires les plus élevés de l'association (champs dans la page précédente) doit être inférieur ou égal aux charges de personnel.</i>
<i>Le champ de la ligne 74 (subvention CNDS)</i>	O	<i>Numérique. Obligatoire mais non bloquant à cette étape.</i>
<i>Tous les champs dans la colonne « Produits »</i>	F	<i>Texte</i>

10. DESCRIPTION DE LA SUBVENTION



Votre compte Association
Service-Public.fr

Le compte des démarches en ligne pour les associations

Déconnexion

Accueil

ESUBVENTION

Votre organisme
Votre subvention
Votre projet
Justificatifs
Récapitulatif
Envoi du dossier

VOTRE SUBVENTION (1 / 1)

Les champs marqués par * sont à renseigner obligatoirement.
Veuillez sélectionner le type de subvention que vous demandez.

* Type de projet : Action 1

Les types de projet "Investissement" et "Fonctionnement" ne sont pas disponibles actuellement.

Subvention demandée

Libellé de la subvention : CNDP-Part Territoriale 2015_DDCSPP70
Nom du financeur : DDCSPP de la Haute-Saône

Informations Complémentaires

* Fédération :

* Type de structures :

Pour les Comités régionaux ou départementaux, indiquez le nombre de clubs fédérés sur le territoire :

Indiquez le nombre total de licenciés de votre structure :

Indiquez le nombre de licenciées féminines :

Indiquez le nombre de licenciés masculins :

Précédent
Supprimer
Enregistrer
Quitter
Suivant 3



Décrire la subvention

- 1 Ce champ est déjà paramétré. Il n'est pas nécessaire de le modifier.
- 2 Renseignez les informations complémentaires, les deux premières sont obligatoires.
- 3 Cliquez sur « Suivant ».



Point d'attention :

La saisie des informations complémentaires non obligatoires est fortement conseillée car c'est une donnée importante dans l'instruction du dossier par les services de l'Etat.



Saisir les données obligatoires/facultatives/conseillées (O/F/C)

Libellé du champ	O/F/C	Règle de gestion
Type de projet	C	Liste déroulante
Fédération	O	Liste déroulante
Type de structure	O	Liste déroulante
Pour les comités régionaux ou départementaux, indiquez le nombre de clubs fédérés sur le territoire	C	Texte
Indiquez le nombre total de licenciés de votre structure	C	Texte
Indiquez le nombre de licenciées féminines	C	Texte
Indiquez le nombre de licenciés masculins	C	Texte

11. DESCRIPTION DU PROJET

Pensez à cliquer sur le bouton "enregistrer" régulièrement

Accueil



Décrire le projet

- 1 Cliquez sur « Saisir » pour accéder aux formulaires de description de l'action (cf. chapitres 13, 14 et 15)
- 2 Si vous souhaitez renseigner des actions supplémentaires, cliquez sur « + »,
- 3 Pour supprimer une action cliquez sur la croix correspondante,
- 4 Une fois l'ensemble des descriptions d'actions renseigné, cliquez sur « Suivant ».

NEW!



Points d'attention :

En cliquant sur **3**, soyez sûr de ne pas supprimer une action que vous souhaitez conserver (pas de message d'alerte).

Pour continuer la démarche, il faut obligatoirement saisir une action au minimum.

A partir de cette page, il n'est pas possible d'enregistrer ou d'accéder à la page précédente tant qu'une action au moins n'est pas saisie. Ainsi, il faut aller au bout de la rédaction de l'action avant de pouvoir le faire.

Par ailleurs, en raison de la déconnexion automatique (Time out) au bout de 15 minutes sans changer de page, il est conseillé, d'une part, de rédiger d'abord les éléments descriptifs de l'action sous Word puis de les "Copier/coller" dans la démarche, et d'autre part, de cliquer sur suivant puis précédent de temps en temps pour remettre le compteur à 0.

Enfin, il est conseillé de vérifier que les options Internet de votre navigateur acceptent l'apparition de Pop-up.

12. DESCRIPTION DE L'ACTION (1/3)

ESUBVENTION

Votre organisme > Votre subvention > **Votre projet** > Justificatifs > Récapitulatif > Envoi du dossier

DESCRIPTION DU PROJET

Les champs marqués par * sont à renseigner obligatoirement.

Subvention demandée

Libellé de la subvention : CNDS-Part Territoriale 2013_DDCS_PARIS

Nom du financeur : DDCS PARIS

* Montant de la subvention demandée pour cette action : **1**

Personne chargée de l'action

Pour remplir automatiquement avec vos coordonnées, cliquez sur le bouton "Pré-remplir".

Pré-remplir **2**

Nom :
 Prénom :
 * Fonction :
 * Téléphone :
 * Courriel :

Nouvelle action Renouvellement d'action **3**

Présentation de l'action

* Intitulé :

* Quels sont les objectifs de l'action ? :

* A quel(s) besoin(s) cela répond-il ? :

0 caractères sur 8000 maximum **4**

5



Décrire l'action

- 1** Renseignez le montant de la subvention demandée pour cette action,
- 2** Renseignez les éléments d'identification de la personne en charge de l'action. Pour remplir automatiquement cette rubrique avec les données saisies à l'étape « présentation de l'association (2/5) – identification de la personne en charge du dossier de subvention » (cf. chapitre 7), cliquez sur « Pré-remplir »,
- 3** Indiquez s'il s'agit d'une nouvelle action ou d'un renouvellement d'action,
- 4** Renseignez les éléments de présentation de l'action,
- 5** Cliquez sur « Suivant ».



Point d'attention :

Certaines rubriques sont limitées à 8000 caractères (espaces compris), vous ne pourrez pas passer à l'étape suivante si vous dépassez le nombre de caractères autorisés

☞ **Saisir les données obligatoires/facultatives/conseillées (O/F/C)**

Libellé du champ	O/F/C	Règle de gestion
Montant de la subvention demandée pour cette action	O	Entier numérique
Nom	C	Texte
Prénom	C	Texte
Fonction	O	Texte
Téléphone	O	Numérique, vérification du format composé de 10 chiffres
Courriel	O	Texte, vérification du format XXX@XX.XX
Nouvelle action ou Renouvellement d'action	O	Radio bouton
Intitulé	O	Texte
Quels sont les objectifs de l'action ?	O	Texte
A quel(s) besoin(s) cela répond-il ?	O	Texte, 8000 caractères maximum
Qui a identifié ce besoin (association, les usagers, etc.) ?	F	Texte
Description de l'action	O	Texte, 8000 caractères maximum
Inscription dans le cadre d'une politique publique (par exemple une mission de l'Etat, une orientation régionale, etc.)	C	Texte
Public bénéficiaire (Précisez les types de public, caractéristiques sociales, nombre, etc.)	C	Texte
Moyens mis en œuvre	C	Texte, 8000 caractères maximum
Zone géographique ou territoire de réalisation de l'action (quartier, commune, canton, département, zone géographique, etc.) - précisez le nom du territoire concerné(s)	C	Texte
Quelle est la date de mise en œuvre prévue (début)?	C	Date au format 01/01/2013
Quelle est la durée prévue de l'action	C	Texte
Quels sont les indicateurs et les méthodes d'évaluation prévus pour l'action ?	C	Texte, 8000 caractères maximum
Veillez indiquer toute information complémentaire qui vous semblerait pertinente	F	Texte

13. DESCRIPTION DE L'ACTION (2/3)

ESUBVENTION

Votre organisme → Votre subvention → **Votre projet** → Justificatifs → Récapitulatif → Envoi du dossier

SUBVENTION DU PROJET

Les champs marqués par * sont à renseigner obligatoirement.

* Année ou exercice **1**

Calculer

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
60 - Achat	0	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	
Prestations de services			
Achats matières et fournitures		74 - Subventions d'exploitation	0
Autres fournitures		Etat: (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))	0
61 - Services extérieurs	0	CNDS-Part Territoriale 201	3000
	2		3
Total des charges	23000	Total des produits	23000
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	0	87 - Contributions volontaires en nature	0
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL	23000	TOTAL	23000

Calculer **4**

La subvention de 3000€ représente 13% du total des produits : 23000€.

Précédent Annuler **Suivant** **5**

¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros.
² L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatif. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicités.
³ Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ; communauté d'agglomération ; communauté urbaine.
⁴ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n°99-01, prévoit à minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat

📄 Décrire le budget prévisionnel de l'action

- 1** Renseignez l'année de l'exercice,
- 2** Renseignez les charges. Complétez uniquement les cases non grisées,
- 3** Renseignez les produits. Complétez uniquement les cases non grisées. Le montant de la subvention demandée est déjà renseigné,
- 4** Cliquez sur « Calculer », l'application vérifie que le budget est équilibré et complète les cases grisées,
- 5** Cliquez sur « Suivant ».



Point d'attention :

Les différents montants saisis doivent être des nombres entiers. L'application n'accepte pas de décimales ni de séparateurs de milliers.

Pour passer à l'étape suivante, le budget doit être équilibré.

☞ **Saisir les données obligatoires/facultatives/conseillées (O/F/C)**

Libellé du champ	O/F/C	Règle de gestion
<i>Année de l'exercice</i>	O	<i>Numérique sur 4 chiffres, doit être supérieur à 2000 et inférieur à 2099</i>
<i>Date de début</i>	F	<i>Date au format JJ/MM/AAAA</i>
<i>Date de fin</i>	F	<i>Date au format JJ/MM/AAAA</i>
<i>Tous les champs dans les colonnes « Montant »</i>	F	<i>Numérique, (entier) sans décimale ni séparateur de milliers</i> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Le TOTAL des charges doit être égal au TOTAL des produits.</i> - <i>Le cumul des 5 salaires les plus élevés de l'association (champs dans la page précédente) doit être inférieur ou égal aux charges de personnel.</i> - <i>Le total des subventions allouées à chacune des actions doit être inférieur au total des subventions du budget annuel de l'association</i>
<i>Tous les champs dans la colonne « Produits »</i>	F	<i>Texte</i>

14. DESCRIPTION DE L'ACTION (3/3)

ESUBVENTION

Votre organisme → Votre subvention → **Votre projet** → Justificatifs → Récapitulatif → Envoi du dossier

ANNEXE AU BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION

Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (exemple : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.)

Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, déplacements, salaires, etc.)

Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ? Oui Non **1**

Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.)

Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée?

Autres observations sur le budget prévisionnel de l'opération subventionnée

Précédent Annuler **Fin de saisie de cette action** **2**

☞ Ajouter des annexes au budget prévisionnel de l'action

1

Renseignez les éléments annexes au budget prévisionnel de l'action,

2

Cliquez sur « Fin de saisie de cette action ». Vous revenez à l'écran de description du projet (cf. chapitre 12). Vous avez alors la possibilité de saisir une nouvelle action ou de cliquer sur « Suivant ».

☞ Saisir les données obligatoires/facultatives/conseillées (O/F/C)

Libellé du champ	O/F/C	Règle de gestion
Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (exemple : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.)	F	Texte
Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, déplacements, salaires, etc.)	F	Texte
Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?	F	Radio bouton
Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.)	F	Texte
Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ?	F	Texte

15. DECLARATION ET RENSEIGNEMENT DU COMPTE BANCAIRE

ESUBVENTION

Votre organisme → Votre subvention → **Votre projet** → Justificatifs → Récapitulatif → Envoi du dossier

DÉCLARATIONS SUR L'HONNEUR ET ATTESTATION

Déclarations sur l'honneur

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez ce dossier.

Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), Nom Prénom, représentant(e) légal(e) de l'association Association Test,

- certifie que l'association est régulièrement déclarée ;
- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;
- demande une subvention de : 1500 € ;
- précise que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.

Nom du titulaire du compte

Banque ou centre

Domiciliation

Code Banque / Etablissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB / RIP

Calculer IBAN

IBAN

BIC

Fait le 05/02/2014

A

Attestation

Conformément à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (CE) N°360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 qui étend l'exemption aux aides accordées sous forme de compensation de service public à une même entité sur une période de trois exercices fiscaux dont le montant total n'excède pas 500 000 € (de minimis spécifique aux services d'intérêt économique général -SIEG-).

Je soussigné(e), Nom Prénom, représentant(e) légal(e) de l'association Association Test, certifie sur l'honneur que l'association n'a pas bénéficié d'un montant total d'aides publiques supérieur à 500 000 € sur les trois derniers exercices.

Fait le 05/02/2014

A

Précédent Supprimer Enregistrer Quitter **Suivant**

Remplir la déclaration de compte bancaire et l'attestation sur l'honneur

- 1 Renseignez les éléments relatifs au titulaire et à la domiciliation du compte bancaire de l'association,
- 2 Renseignez les éléments d'identification du compte bancaire de l'association,
- 3 Cliquez sur « calculer IBAN », l'identifiant international du compte bancaire s'auto-rempli,
- 4 Renseignez les **11 caractères** du BIC (Code international des banques)
- 5 Renseignez la commune depuis laquelle vous effectuez cette déclaration,
- 6 Cliquez sur « Suivant ».



Point d'attention :

**Les éléments bancaires sont obligatoires pour la transmission de votre dossier.
Un BIC mal renseigné ne sera pas détecté mais entraînera un blocage au moment de l'instruction de votre dossier.**

 **Saisir les données obligatoires/facultatives/conseillées (O/F/C)**

Libellé du champ	O/F/C	Règle de gestion
<i>Nom du titulaire du compte</i>	O	<i>Texte</i>
<i>Banque ou centre</i>	O	<i>Texte</i>
<i>Domiciliation</i>	O	<i>Texte</i>
<i>Code Banque / Etablissement</i>	O	<i>Numérique, 5 chiffres</i>
<i>Code guichet</i>	O	<i>Numérique, 5 chiffres</i>
<i>Numéro de compte</i>	O	<i>Numérique, 11 chiffres</i>
<i>Clé RIB / RIP</i>	O	<i>Numérique, 2 chiffres</i>
<i>BIC</i>	O	<i>Alphanumérique, 11 caractères</i>
<i>A</i>	O	<i>Texte</i>



Point d'attention :

Certaines associations bénéficient de plus de 500 000 euros de subventions publiques cumulées au cours des 3 derniers exercices.

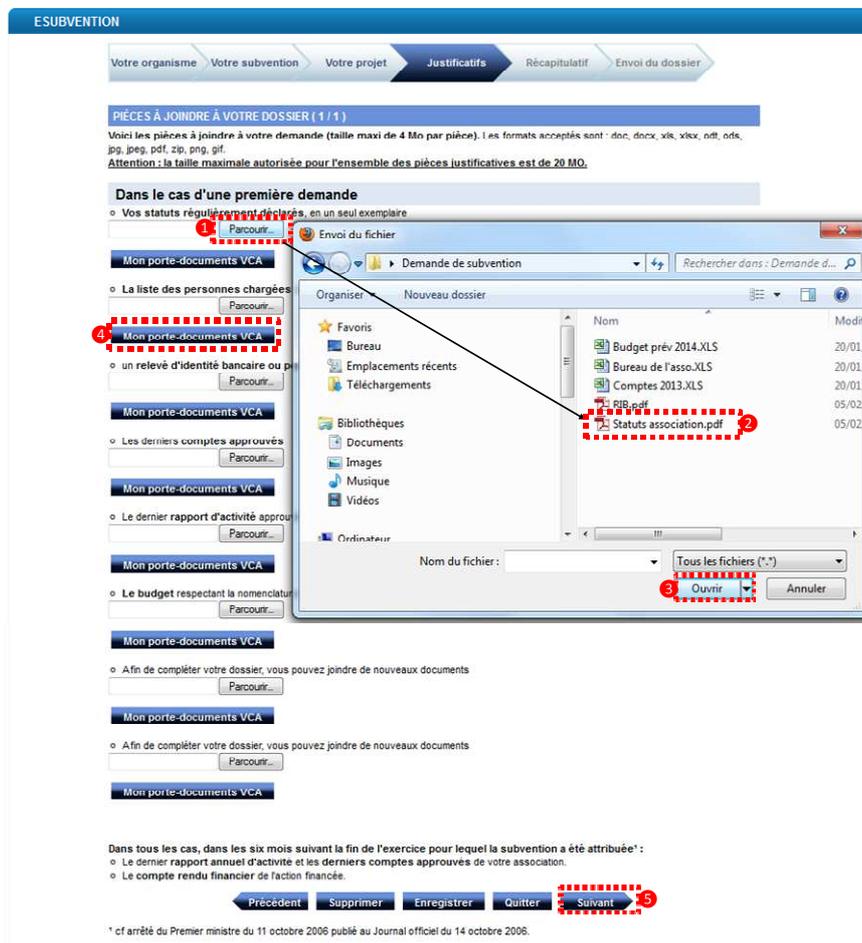
Malheureusement, une mauvaise configuration de l'outil les oblige pourtant à déclarer le contraire sur cette page.

Il convient dans ce cas de saisir la mention "Non concerné" dans cette case.

Une évolution prochaine viendra rétablir le bon fonctionnement de cette partie.

16. JOINDRE LES PIÈCES JUSTIFICATIVES

☞ **A cette étape, vous pouvez relire le paragraphe spécifique aux pièces jointes qui se trouve page 4 de ce guide**



☞ **Joindre des pièces justificatives à votre dossier**

- 1 Cliquez sur parcourir,
- 2 Dans la fenêtre qui s'ouvre, accédez au dossier où vous avez stocké vos pièces justificatives numérisées préalablement et sélectionnez le fichier correspondant,
- 3 Cliquez sur « ouvrir »,
- 4 Répétez ces étapes pour l'ensemble des justificatifs à joindre puis cliquez sur « Suivant ».



Point d'attention

La taille maximum acceptée de 4Mo par pièce jointe, le total des pièces ne peut excéder 20Mo; les formats acceptés sont : doc, docx, xls, xlsx, odt, ods, jpg, jpeg, pdf, zip. En cas d'erreur, vous pouvez supprimer la pièce jointe en cliquant sur "supprimer".



Attention : le porte document VCA n'existe plus, la plate-forme ayant été dissoute.

17. RÉCAPITULATIF DE LA DEMANDE

ESUBVENTION

Votre organisme Votre subvention Votre projet Justificatifs Récapitulatif Envoi du dossier

RÉCAPITULATIF DE VOTRE DEMANDE (1 / 1)

Identification de l'association (1 / 5)

Identification

Raison sociale Association Test

Numéro SIRET 31525321100058

Sigle

Objet

Activités principales réalisées

Votre association est-elle : nationale

Union, fédération ou réseau auquel est affiliée votre association.

Votre association a-t-elle des adhérents personnes morales ? Non

Pièces à joindre à votre dossier (1 / 1)

Dans le cas d'une première demande

- o Vos statuts régulièrement déclarés, en un seul exemplaire
Archive_Messages_30012014113906.pdf
- o La liste des personnes chargées de l'administration de l'association (composition du conseil, du bureau,...).
- o un relevé d'identité bancaire ou postal.
- o Les derniers comptes approuvés
- o Le dernier rapport d'activité approuvé
- o Le budget respectant la nomenclature du plan comptable associatif
- o Afin de compléter votre dossier, vous pouvez joindre de nouveaux documents
- o Afin de compléter votre dossier, vous pouvez joindre de nouveaux documents

Modifier les valeurs 1

Précédent Supprimer Enregistrer Quitter Suivant 2



Visualiser le récapitulatif de votre demande

1

Vérifiez l'ensemble des informations composant votre demande. Vous pouvez les modifier si nécessaire en cliquant sur « Modifier les valeurs » en bas de chaque chapitre concerné, puis en revenant à cette page en cliquant successivement sur les boutons "suivant" de chaque page

2

Cliquez sur « Suivant ».

18. VISUALISER PUIS TRANSMETTRE LA DEMANDE DE SUBVENTION

The screenshot shows the 'E-SUBVENTION' interface. At the top, a navigation bar includes 'Votre organisme', 'Votre subvention', 'Votre projet', 'Justificatifs', 'Récapitulatif', and 'Envoi du dossier'. Below this, a section titled 'ENVOI DE LA DEMANDE (1 / 1)' contains a button 'Visualiser ma demande en ligne' (1). An 'Envoi automatique' section explains that clicking 'Transmettre ma demande en ligne' (3) will send the request to the CNDP. A yellow box labeled 'Nous sommes là pour vous aider' contains a 'Cerfa' logo (2) and the text 'ASSOCIATIONS DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION'. Below this, there is a 'CAPTCHA' section with a checkbox 'Je ne suis pas un robot' (4) and a 'Vérifier' button.



Visualiser puis transmettre votre demande en ligne

1

Cliquez sur « Visualiser ma demande en ligne ». Le Cerfa généré par la démarche s'ouvre en format PDF, dans une nouvelle fenêtre. Vous pouvez l'enregistrer sur votre ordinateur si vous le souhaitez.

2

Pour info, le Cerfa généré par cette version d'E-subvention est le n°12156*03, alors que le dernier Cerfa en vigueur est le 12156*05 (la prochaine version d'E-subvention l'intégrera). Les deux versions sont valides mais diffèrent simplement par leurs fonctionnalités.



3

Cliquez sur « Transmettre ma demande en ligne ». Un Captcha s'affiche. C'est un test de défi-réponse utilisé en informatique, pour s'assurer qu'une réponse n'est pas générée automatiquement par un ordinateur.

4

Cliquez sur la case : Je ne suis pas un robot




Répondre à la question posée



- 1 Cliquez sur les cases permettant de répondre à la question posée
- 2 Cliquez sur valider. Un message de confirmation s'affiche, vous informant du succès de la transmission de votre demande et précisant le code de référence de votre démarche.



Point d'attention

**Une fois cette étape terminée, le dossier Cerfa généré par la démarche est automatiquement envoyé sur le mail du responsable du dossier de subvention.
Vous devez conserver le code de référence de votre démarche (A-7-...) pour vos échanges avec l'administration.**



19. LES MAILS REÇUS LORS DE LA SAISIE DU DOSSIER

☞ Enregistrement de votre dossier de demande de subvention (voir en page 5)



☞ Confirmation de prise en compte de votre dossier



- 1 C'est dans ce mail, reçu après avoir cliqué sur "Transmettre ma demande en ligne" que se trouve le Cerfa généré par E-subvention

☞ Confirmation de prise en compte de votre dossier



Ce mail contient l'accusé de réception qui confirme que votre dossier a bien été transmis.

IV. AUTRES ACTIONS SUR LA DEMANDE EN COURS

☞ Supprimer votre dossier

1. A tout moment de votre saisie, vous pouvez cliquer sur « supprimer » pour supprimer votre demande de subvention en cours
2. Cliquez sur « confirmer » pour valider la suppression de votre dossier. La demande de subvention est alors supprimée.



Point d'attention

Il faut être certain de bien vouloir supprimer le dossier. Après avoir cliqué sur "supprimer", le bouton "Annuler" qui vous est proposé ne permet pas d'annuler la dernière action mais il annule tous les éléments du dossier non enregistrés.

☞ Quitter la démarche

1. A tout moment de votre saisie, vous pouvez cliquer sur « quitter » pour sortir de la démarche. Un message de proposition d'enregistrement apparaît. Vous pouvez :
 - "enregistrer" votre travail en cours et le reprendre ultérieurement
 - "ne pas enregistrer" (Seuls les éléments éventuellement sauvegardés précédemment seront conservés)
 - "annuler" pour retourner dans la démarche.

